

MA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Midi Corrézien

GUIDE PRATIQUE - ÉCO-CITOYEN



Midi Corrézien
Communauté de communes

CARROSSERIE INDUSTRIELLE AMÉNAGEMENT DE VÉHICULES

AVI LACHAUD

19 Marcillac la Croze

Service Cartes Grises
et Flexibles Hydrauliques

avilachaud19@gmail.com

CONSTRUCTION
REMORQUES

05 55 25 37 41
www.avilachaud.com

PRUVOST RÉPARATION
ET AIDE
À L'INFORMATIQUE

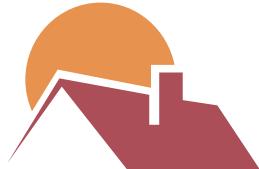


Réparation,
vente et aide à l'informatique.

Sur place ou à domicile

10, rue du général de Gaulle
19120 Beaulieu
06 75 69 96 82

Artisan couvreur-zingueur



MAELBRANCKE
COUVERTURE

19120 Beaulieu-sur-Dordogne
Tél. 06 17 61 10 28
maelbranckecmo@icloud.com



ÉDITO



Un guide pratique pour mieux connaître votre territoire !

Le guide pratique de la Communauté de Communes Midi Corrézien vous propose des renseignements généraux et pratiques sur votre territoire du Midi Corrézien. Ce livret est conçu pour vous aider dans vos démarches administratives et pour vous accompagner à trouver les différents services portés ou soutenus par le Midi Corrézien.

Ainsi, vous pouvez retrouver leurs présentations et leurs coordonnées dans les pages à venir.



SOMMAIRE

Votre Communauté de Communes	1
Annuaire	5
Enfance - Jeunesse	13
Centre Intercommunal d'Action Sociale	15
Sport - Associations	16
Environnement Urbanisme Aménagement Habitat.....	17
Réduire ses déchets et trier	19
Quizz	22

VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Les élus

Président
Alain Simonet



**1^{er} Vice-Président,
en charge de
l'Enfance-Jeunesse et
du Sport & Culture :**
Christophe Caron

**2^{ème} Vice-Président,
en charge du Social
et de la Solidarité :**
Bernard Reynal



**3^{ème} Vice-Président,
en charge des
Finances et de la
Fiscalité :**
Dominique Cayre

**4^{ème} Vice-Présidente,
en charge de
l'Environnement,
de GEMAPI, du SPANC, des
Milieux Aquatiques,
des sentiers
de randonnées :**
Nathalie Laborde



**5^{ème} Vice-Président,
en charge de
l'Urbanisme, de
l'Habitat et de
l'Aménagement de
l'espace :**
Olivier Laporte

**6^{ème} Vice-Président,
en charge
du Développement
Economique :**
Denis Pinsac



**7^{ème} Vice-Président,
en charge de la
Voirie et de
l'Aménagement
numérique :**
Jean-Michel Monteil

La communauté de Communes, à quoi ça sert ?

Une Communauté de Communes est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) regroupant des communes (34 pour le Midi Corrézien), et menant une politique commune à travers différentes compétences.

LES COMPÉTENCES

La loi fixe des compétences obligatoires que chaque intercommunalité se doit de respecter. A ses compétences s'ajoutent des compétences optionnelles et des compétences facultatives définies par les communes membres de l'EPCI.

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES :

- Aménagement de l'espace communautaire
- Développement économique et promotion touristique
- Gestion des déchets ménagers
- Gestion des aires d'accueils des gens du voyage
- GEMAPI.



DES CHIFFRES CLÉS

12 233 habitants

3 336 emplois

Population active
en 2020 : 7 219

COMPÉTENCES OPTIONNELLES :

- Gestion de la voirie communale d'intérêt communautaire
- Politique du logement social d'intérêt communautaire et action, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées
- Développement et aménagement sportif de l'espace communautaire
- Action sociale d'intérêt communautaire
- Création et gestion de maisons de services au public et définition des obligations de service public

COMPÉTENCES FACULTATIVES :

- Service Public d'Assainissement Non-Collectif (SPANC)
- Gestion, entretien et développement du Village de Vacances de Collonges-la-Rouge
- Gestion, entretien et développement des équipements touristiques de La Valane
- La piscine et l'ensemble du pôle de loisirs nautiques et le village vacances « La Riviera Limousine »
- L'étude de faisabilité, la création et la réalisation d'un centre de découverte et de recherche ainsi que la création d'un musée ou d'un pôle Néandertal ou tout autre opération de même nature qui s'y substituerait
- Programmation sur l'ensemble du territoire, par un opérateur unique, de spectacles culturels, à destination du public, scolaire, extra-scolaire ou tout autre public et transport public scolaire et extra-public vers ces spectacles.
- Etude, réalisation et gestion de tous les projets d'accueil, d'animation et de loisirs en faveur de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse
- Aide à l'insertion des jeunes de 16 à 25 ans par l'adhésion à la Mission Locale
- Accueil périscolaire du mercredi
- Etude et réalisation d'une maison de santé pluridisciplinaire ou tout autre opération de même nature qui s'y substituerait
- Aménagement numérique du territoire
- Entretien de la végétation, signalétique, balisage et promotion des sentiers de randonnée
- Création et fonctionnement de la base VTT du Midi Corrézien
- Entretien de la signalétique et des bornes d'interprétation du circuit routier de la faille de Meyssac
- Contribution au financement du SDIS (Service Département d'Incendie et de Secours)
- Construction et participation aux frais de fonctionnement des centres d'incendie et de secours





ABSICES

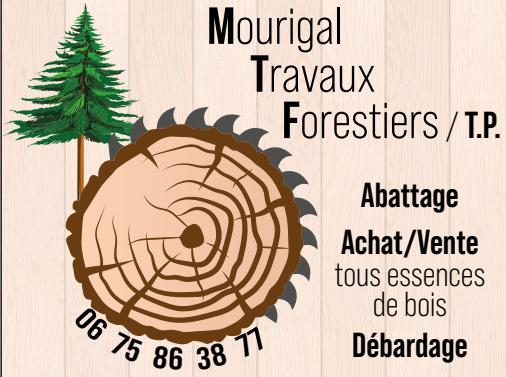
Agenceur d'espaces

Aménagement d'espaces de Bureaux,
de Surfaces Industrielles et Commerciales

Cloisons de bureaux Mobilier de bureau
Plateformes de stockage Mobilier industriel
Rayonnages, stockage Mobilier collectivité
Aires de jeux extérieures Mobilier Urbain



www.absices.com
5 Place de l'Eglise - 19500 Meyssac
05 87 49 40 13
contact@absices.com



Abattage
Achat/Vente
tous essences
de bois
Débardage

05 55 25 41 66

19500 MEYSSAC

www.bergeal.fr

Ph. BERGEAL
06 85 02 23 29

J.M. CHASSAING
06 85 75 78 84

BERGEAL
RÉALISATIONS

Charpente
Menuiserie
Alu PVC Bois
Ossatures bois
Escaliers

Aménagement
Traditionnel et Contemporaine
Intérieur et Extérieur
Isolation
Classique et Écologique



SAS Brousse Bois 19
exploitant forestier & abattage
d'arbres dangereux
Tél : 06 08 48 06 50 / 06 82 96 01 08
Gîres 19120 La Chapelle aux Saints
Mail : broussebois19@gmail.com



Ets LACOSTE
60 boulevard du Quercy
19500 MEYSSAC
► Quincaillerie
► Electroménager
► Plomberie
► Électricité
► Electroportatif
TOUT POUR LA MAISON
& LE JARDIN
05 55 25 40 48
BRICO - DECO - MENAGE



SPCI 19
ENTRETIEN PARCS & JARDINS
Tonte, Taille de Haies, Débroussaillage...
Aunac Thierry N° 06 48 03 73 05
Mail : spcicontact19@gmail.com
36 Boulevard du Quercy • 19500 MEYSSAC
Aggréé crédit d'impôt



TDP
Dépannage-Chauffage-Sanitaire
Nouvelles énergies-Entretiens
La Roche
19120 NONARDES

DEFOSSEZ Thibault
05 55 91 50 75 ou 07 86 83 75 38
tdplomberie@netcourrier.com

ANNUAIRE

DES SERVICES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

STANDARD

Pour contacter l'accueil de la Communauté de Communes Midi Corrézien

📞 05 55 84 31 00

✉️ contact@midicorrezien.com

DIRECTION

Pour contacter le Directeur de la Communauté de Communes Midi Corrézien

📞 05.55.84.30.99

✉️ m.baller@midicorrezien.com

RESSOURCES HUMAINES

Pour contacter le service des Ressources Humaines

📞 05.55.84.80.35

✉️ rh@midicorrezien.com

FINANCES - PAIES

Pour contacter le service Finances & Paies

📞 05.55.91.99.00 ou 05.55.84.30.98

✉️ comptabilite@midicorrezien.com

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF

Pour contacter le SPANC, 2 agents se partagent le territoire Midi Corrézien

📞 05.55.84.80.37

✉️ j.carzaniga@midicorrezien.com

📞 05.55.91.98.98

✉️ a.dubois@midicorrezien.com

DES SERVICES DU CIAS MIDI CORRÉZIEN

CIAS MIDI CORRÉZIEN

Pour contacter le CIAS Midi Corrézien

📞 05.55.84.05.05

✉️ cias@midicorrezien.com

SERVICE SOINS À DOMICILE

Pour contacter le SSIAD Midi Corrézien

📞 05.55.84.05.05

✉️ ssiad@midicorrezien.com

SERVICE FAMILLE ET ACTION SOCIALE

Pour contacter le service d'Action Sociale et le service Enfance - Jeunesse

📞 05.55.84.02.12

✉️ a.labar@midicorrezien.com

Pour contacter les ALSH du Midi Corrézien

✉️ alsh@midicorrezien.com

SERVICE CULTURE ET SPORT

Pour contacter le service Sport et Culture

📞 05.55.84.02.12

✉️ y.maigne@midicorrezien.com

SERVICE VOIRIE COMMUNAUTAIRE

Pour contacter le service Voirie Communautaire

📞 05.55.85.55.58

✉️ mf.vergne@midicorrezien.com

SERVICE URBANISME / AMÉNAGEMENT / HABITAT

Pour contacter le service Urbanisme / Aménagement / Habitat

📞 05.55.85.57.01

SERVICE COMMUNICATION

Pour contacter le service Communication

📞 05.55.84.02.07

✉️ communication@midicorrezien.com



LEFEBVRE SÉBASTIEN
06 73 80 12 91

Solaire photovoltaïque
Pompe à chaleur
Borne de recharge
Climatisation
Électricité générale

Économie d'énergie

19190 SERILHAC
contact@lefebvre-electricite.com



Réalisation et Régie Publicitaire

04 75 51 88 40

Fax 04 75 53 75 65

info@afcommunication.com

SIÈGE SOCIAL

10 allée Hispano Suiza | ZA de Fortuneau

26200 MONTÉLIMAR

Bureaux secondaires : Bordeaux, Lyon et Strasbourg

L'éditeur ne garantit pas le caractère exhaustif des informations contenues dans ce guide et remercie par avance les lecteurs de leur indulgence.

www.afcommunication.com



DÉPÔT LÉGAL À PARUTION



DES PARTENAIRES ET SYNDICATS

BELLOVIC

Syndicat en charge de la gestion de l'eau potable, de l'assainissement collectif, de la voirie rurale et de la voirie communale d'intérêt non communautaire

- 📍 8 Côte de Pierre Taillade
9500 Meyssac
- 📞 05.55.84.03.58
- ✉️ contact@bellovic.fr

PETR

Le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Vallée de la Dordogne Corrézienne s'occupe des missions en faveur de l'attractivité et de la valorisation du territoire.

- 📍 Rue Emile Monbrial
19120 Beaulieu-sur-Dordogne
- 📞 05.55.84.01.69
- ✉️ petr@valleedordogne.org
- 🌐 <https://www.valleedordogne.org/>

SEBB

Le Syndicat Mixte d'Etudes du Bassin de Brive gère le Schéma de Cohérence Territoriale.

- 📍 Avenue Maréchal Leclerc 19100 Brive
- 📞 05.55.74.99.20
- 🌐 <https://www.scotsudcorreze.fr/>



DES 34 MAIRIES DU MIDI CORRÉZIEN

ALBIGNAC

- 📍 90 route de la croix belle
19190 Albignac
- 📞 05.55.85.51.42
- ✉️ mairie.albignac@orange.fr
- ⌚ Horaires : Lundi & Jeudi de 9h15 à 12h15 et de 14h à 18h30
Mercredi de 9h15 à 12h15

ALTILLAC

- 📍 26 avenue des Généraux Marbot
19120 Altillac
- 📞 05.55.91.11.16
- ✉️ mairie.altillac@orange.fr
- 🌐 www.altillac.com
- ⌚ Horaires : Lundi et Mercredi de 9h à 12h - Mardi & Jeudi et Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h

ASTAILLAC

- 📍 1 place Marius Lescure 19120 Astaillac
- 📞 05.55.91.03.17
- ✉️ mairieastaillac@orange.fr
- 🌐 www.astailiac.fr
- ⌚ Horaires : Mardi et Vendredi de 13h30 à 17h

AUBAZINE

- 📍 3 place Léon Canard 19190 Aubazine
- 📞 05.55.25.71.26
- ✉️ mairie@ville-aubazine.fr
- 🌐 www.ville-aubazine.fr
- ⌚ Horaires : Lundi & Mercredi et Samedi de 9h à 12h - Mardi & Jeudi et Vendredi de 9h à 12 h et de 13h30 à 17h30

BEAULIEU-SUR-DORDOGNE

- 📍 3 place Albert
19120 Beaulieu-sur-Dordogne
- 📞 05.55.91.11.31
- ✉️ contact@commune-beaulieu-sur-dordogne.fr
- 🌐 www.beaulieu-sur-dordogne.fr
- ⌚ Horaires : Lundi au Jeudi de 8h15 à 12h et de 13h30 à 17h30 - Vendredi de 8h15 à 12h et de 14h à 17h
Samedi de 9h à 11h

BEYNAT

- 📍 45 rue de la mairie 19190 Beynat
- 📞 05.55.85.50.25
- ✉️ mairie@beynat.fr
- 🌐 www.beynat.fr
- ⌚ Horaires : Lundi au Vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h
Samedi de 8h30 à 12h

BILHAC

- 📍 60 allée de mairie 19120 Bilhac
- 📞 05.55.91.05.68
- ✉️ bilhac@mairie19.fr
- 🌐 www.bilhac.fr
- ⌚ Horaires : Mardi et Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

BRANCEILLES

- 📍 3 place de l'église 19500 Branceilles
- 📞 05.55.25.42.88
- ✉️ mairie@branceilles.fr
- 🌐 www.branceilles.fr
- ⌚ Horaires : Mercredi de 10h à 12h
Vendredi de 14h à 16h

BRIVEZAC (MAIRIE ANNEXE)

- 📍 Le Bourg 19120 Brivezac
- 📞 05.55.91.03.71
- ✉️ mairie.brivezac@commune-beau lieu-sur-dordogne.fr
- ⌚ Lundi & Jeudi et Vendredi de 9h à 12h
Mardi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

CHAUFFOUR-SUR-VELL

- 📍 364 route de Fradasse
9500 Chauffour-sur-Vell
- 📞 05.55.25.42.82
- ✉️ chauffour.mairie@wanadoo.fr
- ⌚ Horaires : Lundi de 13h30 à 17h
Jeudi de 13h30 à 18h

CHENAILLER-MASCHEIX

- 📍 342 route de la mairie
19120 Chenailleur-Mascheix
- 📞 05.55.91.09.62
- ✉️ chenailler-mascheix@mairie19.fr
- ⌚ Horaires : Lundi & Jeudi de 9h à 12h
de 14h à 17h

COLLONGES-LA-ROUGE

- 📍 15 place de la mairie
19500 Collonges-la-Rouge
- 📞 05.55.25.41.09
- ✉️ collonges-la-rouge.mairie@orange.fr
- 🌐 www.collonges-la-rouge.fr
- ⌚ Horaires : Lundi au Jeudi de 9h à 12h

CUREMONTE

- 📍 300 rue Antonin Laumont
19500 Curemonte
- 📞 05.55.25.34.76
- ✉️ mairie@curemonte.fr
- 🌐 www.curemonte.fr
- ⌚ Horaires : Mercredi de 9h à 2h

LA CHAPELLE AUX SAINTS

- 📍 80 place mairie de la Chapelle
19120 La Chapelle-aux-Saints
- 📞 05.55.91.13.67
- ✉️ mairie-lcas@wanadoo.fr
- 🌐 www.lachapelleauxsaints.fr
- ⌚ Horaires : Lundi de 9h à 12h
et le mercredi de 14h à 17h

LAGLEYGEOLLE

- 📍 17 route des queyrades
19500 Lagleygeolle
- 📞 05.55.25.41.89
- ✉️ mairie@lagleygeolle.fr
- ⌚ Horaires : Lundi et Vendredi de 14h à 17h30 et Jeudi de 14h à 16h

LANTEUIL

- 📍 2 place de la mairie 19190 Lanteuil
- 📞 05.55.85.51.14
- ✉️ mairie.lanteuil@orange.fr
- 🌐 www.lanteuil.fr
- ⌚ Horaires : Lundi & Mercredi et Jeudi de 9h à 12h - Mardi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h - Vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

LE PESCHER

- 📍 11 route de Beaulieu 19190 Le Pescher
- 📞 05.55.25.44.04
- ✉️ le-pescher.mairie@wanadoo.fr
- 🌐 www.mairie-le-pescher.com
- ⌚ Horaires : Lundi au Samedi de 9h à 12h

LIGNEYRAC

- 📍 19 place de la mairie 19500 Ligneyrac
- 📞 05.55.25.47.39
- ✉️ mairie@ligneyrac.fr
- 🌐 www.ligneyrac.fr
- ⌚ Horaires : Mardi de 9h à 13h et de 14h à 18h & Vendredi de 14h à 19h

LIOURDRES

- 📍 78 route de la Vidalie
19120 Liourdres
- 📞 05.55.91.03.57
- ✉️ liourdres@mairie19.fr
- 🌐 Horaires : Mardi & Jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30
Vendredi de 14h à 17h

LOSTANGES

- 📍 37 chemin du Jaladis 19500 Lostanges
- 📞 05.55.25.33.79
- ✉️ mairie.lostanges@orange.fr
- 🌐 Horaires : Mardi & Mercredi de 13h30 à 17h15 - Vendredi de 9h30 à 11h30

MARCILLAC-LA-CROZE

- 📍 60 impasse de la mairie
19500 Marcillac-la-Croze
- 📞 05.55.25.43.19
- ✉️ mairie-de-marcillac-la-croze@wanadoo.fr
- ⌚ Horaires : Lundi & Mercredi et Jeudi de 8h30 à 12h

MENOIRE

- 📍 1 Espace Simone Veil 19190 Mémoire
- 📞 05.55.85.56.65
- ✉️ mairie.menoire@wanadoo.fr
- 🌐 www.menoire.fr
- ⌚ Horaires : Mardi et Jeudi de 13h à 18h

MEYSSAC

- 📍 9 place de l'église 19500 Meyssac
- 📞 05.55.25.40.20
- ✉️ mairie@meyssac.fr
- 🌐 www.meyssac.fr
- ⌚ Horaires : Mardi au Vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30
Samedi de 9h à 12h

NOAILHAC

- 📍 7 rue des écoles 19500 Noailhac
- 📞 05.55.25.42.09
- ✉️ mairie@noailhac19.fr
- 🌐 www.noailhac19.fr
- ⌚ Horaires : Lundi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h - Mercredi de 8h30 à 11h30 - Vendredi de 9h à 12h

NONARDS

- 📍 2100 route de la plaine
19120 Nonards
- 📞 05.55.91.50.08
- ✉️ nonards@mairie19.fr
- 🌐 www.mairie-de-nonards.fr
- ⌚ Horaires : Lundi & Mardi et Jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Mercredi de 9h à 12h - Vendredi de 9h à 12h et de 16h à 19h

PALAZINGES

- 📍 46 route de la mairie 19190 Palazinges
- 📞 05.55.84.60.62
- ✉️ mairie.palazinges@orange.fr
- 🌐 www.palazinges.fr
- ⌚ Horaires : Mardi et Vendredi de 9h15 à 12h15 et de 13h15 à 18h

PUY D'ARNAC

- 📍 31 rue Jacques Favarel
19120 Puy d'Arnac
- 📞 05.55.91.50.31
- ✉️ mairie@puy-darnac.fr
- 🌐 www.puy-darnac.fr
- ⌚ Horaires : Lundi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30 - Jeudi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h

QUEYSSAC-LES-VIGNES

- 📍 10 impasse de la Tour
19120 Queyssac-les-Vignes
- 📞 05.55.91.11.34
- ✉️ mairie.queyssaclesvignes@orange.fr
- 🌐 www.queyssac-les-vignes.fr
- ⌚ Horaires : Lundi de 13h30 à 17h30
Jeudi de 10h à 12h30

SAILLAC

- 📍 36 place du cerneau 19500 Saillac
- 📞 05.55.25.41.37
- ✉️ commune.saillac19@orange.fr
- 🌐 www.saillac.fr
- ⌚ Horaires : Mardi et Jeudi de 10h à 12h30

SAINT-BAZILE-DE-MEYSSAC

- 📍 70 route du Bosplot
19500 St Bazile de Meyssac
- 📞 05.55.25.48.46
- ✉️ mbazilemeyssac@wanadoo.fr
- 🌐 www.saint-bazile-de-meyssac.fr
- ⌚ Horaires : Mardi de 14h à 16h30
Jeudi de 9h à 12h

SAINT-JULIEN-MAUMONT

- 📍 333 route du Bourg
19500 St Julien Maumont
- 📞 05.55.25.30.25
- ✉️ mairie-saint-julien-maumon@wanadoo.fr
- 🌐 www.saint-julien-maumont.com
- ⌚ Horaires : Mardi et Vendredi de 10h à 12h (sur rdv le vendredi)

SÉRILHAC

- 📍 1 place Saint Nicolas 19190 Sérilhac
- 📞 05.55.84.04.76
- ✉️ mairie@serilhac.fr
- 🌐 www.serilhac.fr
- ⌚ Horaires : Lundi et Vendredi de 10h à 12h30 - Mercredi de 16h à 18h

SIONIAC

- 📍 594 route du bourg 19120 Sioniac
- 📞 05.55.91.13.61
- ✉️ sioniac@mairie19.fr
- ⌚ Horaires : Lundi et Mercredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30
Vendredi de 9h à 12h30

TUDEILS

- 📍 51 route de la Jeanne 19120 Tudeils
- 📞 05.55.91.50.81
- ✉️ mairie.tudeils@wanadoo.fr
- 🌐 www.mairie-tudeils.fr
- ⌚ Horaires : Lundi de 14h à 17h15 - Jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h15 - Vendredi de 13h30 à 16h30

VÉGENNES

- 📍 26 place Sainte-Christine
19120 Végennes
- 📞 05.55.91.18.89
- ✉️ mairie.vegennes@wanadoo.fr
- 🌐 www.vegennes.fr
- ⌚ Horaires : Mardi de 13h30 à 18h
Mercredi de 9h30 à 12h30
Vendredi de 13h30 à 15h

DES PERMANENCES SONT MISES EN PLACE DANS LES LOCAUX DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Vous avez entre 16 et 25 ans et avez besoin de conseils pour rentrer dans la vie active ?

La **Mission Locale** est présente dans les locaux de la Communauté de Communes à Meyssac, le mardi sur rdv.

Contact :

- Mme Anna-Lys Magnin
- 📞 06.59.27.95.18

Vous avez des questions liées à la thématique du logement ?

ADIL est présent le 2^{ème} vendredi du mois dans les locaux de la Communauté de Communes à Meyssac.

Contact :

- Mme Florence Maringue
- 📞 05.55.26.56.82

Vous êtes victime de violences conjugales, vous n'êtes pas seul(e).

L'association **SOS Violences Conjugales** est présente à la Maison de la Solidarité Départementale de Meyssac

Contact :

- 📞 05.55.88.20.02

Vous avez besoin d'un accompagnement pour votre maintien à domicile ?

Le service **A Dom'** est présent les mardis matin à Meyssac (locaux du SSIAD), les mardi après-midi à Beaulieu-sur-Dordogne et les mercredis matin à Beynat

Contact :

- 📞 05.55.24.53.22

Vous avez besoin d'aide relative à l'autonomie des personnes âgées et/ou en situation de handicap ?

Corrèze Autonomie est présent le lundi matin à Beaulieu-sur-Dordogne, le mardi après-midi à Meyssac et le mercredi matin à Beynat

Contact :

- 📞 05.55.19.19.19



ENFANCE - JEUNESSE

Vous cherchez à faire garder votre enfant ? Différentes structures sont implantées sur le Midi Corrézien.

LES MULTI-ACCUEILS

Les crèches multi-accueil sont des établissements qui accueillent des enfants jusqu'à l'âge de 3 ans. Ces structures proposent différents types d'accueils : un accueil régulier, un accueil occasionnel et un accueil d'urgence.

- 📍 Les Estruels
19120 Beaulieu-sur-Dordogne
- 📞 05.55.91.04.27
- ✉️ bbmbeaulieu@mutualitelimousine.fr
- 📍 Route de Noailhac - 19120 Lanteuil
- 📞 05.55.22.84.39
- ✉️ bbmlanteuil@mutualitelimousine.fr
- 📍 2 impasse des Minots 19500 Meyssac
- 📞 05.55.85.89.64
- ✉️ bbmmeyssac@mutualitelimousine.fr

LE RELAIS PETITE ENFANCE

Le Relais Petite Enfance (RPE) est un lieu d'accueil, d'information et d'accompagnement pour les assistants maternels, les parents et leurs enfants. Le RPE du Midi Corrézien est itinérant et couvre l'ensemble de notre territoire.

2 ateliers d'éveils sont organisés par semaine pour les assistants maternels et gardes à domicile.

- 📞 07.81.43.65.05
- ✉️ rpemicorrezien@mutualitelimousine.fr

MAISON D'ASSISTANTES-MATERNELLE

De nombreuses assistantes maternelles sont prêtes à accueillir votre enfant sur le territoire. Renseignez-vous auprès de votre mairie pour connaître leurs coordonnées. Vous pouvez également retrouver des Maisons d'Assistantes Maternelles (MAM) sur le territoire.

MAM Le Cocon des Lucioles

- 📍 5 rue des lucioles 19190 Beynat
- ✉️ lecocondeslucioles19@gmail.com

MAM Lulu et compagnie

- 📍 6 avenue Léopold Marcou
- 📞 06.12.34.04.62

DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

La Communauté de Communes dispose de 3 Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) sur son territoire. Ils accueillent les enfants âgés de 3 à 16 ans durant les vacances scolaires et/ou les mercredis. Diverses animations sont proposées par des animateurs diplômés : jeux collectifs, sorties pédagogiques...

- 📍 1 impasse des minots
19500 Meyssac
- 📞 05.55.74.93.77
- Accueil les enfants de 3 à 16 ans de 7h30 à 18h30 les mercredis et les vacances scolaires
- 📍 130 route de la Jeanne - 19120 Tudeils
- 📞 05.55.91.25.27
- Accueil les enfants de 3 à 16 ans de 7h30 à 18h30 les mercredis et les vacances scolaires
- 📍 59 rue des Chalibordes 19190 Beynat (Association Sports Loisirs Nature)
- 📞 07.49.66.26.39
- Accueil les enfants de 3 à 12 ans de 7h20 à 18h40

Vous avez plus de 16 ans et disposez du BAFA ? Devenez animateur dans nos ALSH !

LE
SAVIEZ-
VOUS ?

Votre enfant est inscrit dans un de nos ALSH, consultez le portail famille pour avoir toutes les informations pratiques : <https://www.midicorrezien.com/enfance-jeunesse/acces-portail-famille>

Vous êtes parents ou allez bientôt le devenir ?
<https://monenfant.fr/> vous accompagne

Vous souhaitez scolariser votre enfant sur le territoire ? Voici la liste des établissements scolaires du Midi Corrézien.

LES ÉCOLES

Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) d'Altiliac / Beaulieu-sur-Dordogne

Du PS au CM2 : école de Beaulieu-sur-Dordogne
De la GS au CM2 : école d'Altiliac

Ecole Maternelle et Primaire d'Aubazine

De la PS au CM2

Ecole Maternelle et Primaire de Beynat

De la PS au CM2

RPI de Branceilles / Curemonte / Marcillac-la-Croze

Maternelle : école de Marcillac-la-Croze
CP & CE1 : école de Branceilles
Du CE2 au CM2 : école de Curemonte

RPI de Chauffour-sur-Vell / Collonges-la-Rouge / Saillac

Maternelle avec Toute Petite Section : école de Collonges-la-Rouge
Du CP au CE2 : école de Chauffour-sur-Vell
CM1 et CM2 : école de Saillac

Ecole Maternelle et Primaire de Lanteuil

De la GS au CM2

RPI de Lagleygeolle / Noailhac

Du PS au CP : Noailhac
Du CE1 au CM2 : Lagleygeolle

RPI de Le Pescher / Sérilhac

(Les enfants de Maternelle du Pescher et de Sérilhac sont acceptés à l'école de Marcillac-la-Croze)
De la GS au CE1 : école du Pescher
Du CE2 au CM2 : école de Sérilhac

Ecole Maternelle et Primaire de Meyssac

De la PS au CM2

RPI de Nonards / Puy d'Arnac

Maternelle et CP : école de Puy-d'Arnac
Du CE1 au CM2 : école de Nonards

RPI de Queyssac-les-Vignes / Bétaille / Carennac

Maternelle : école de Carennac (46)
Du CP au CE2 : école de Queyssac-les-Vignes
CM1 et CM2 : école de Bétaille (46)

LES COLLÈGES

Collège Jacqueline Sou lange

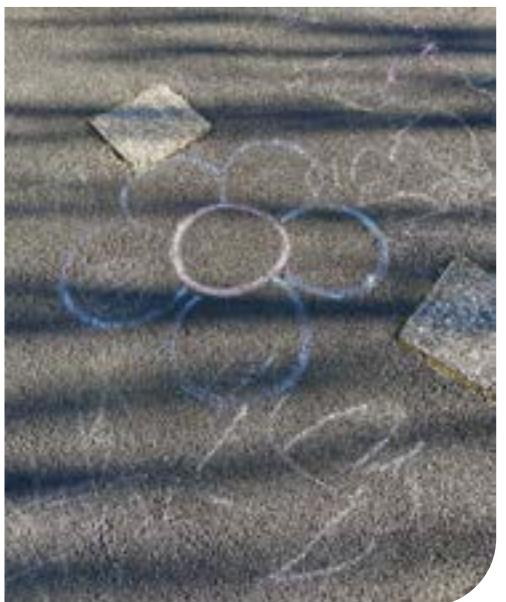
à Beaulieu-sur-Dordogne

Collège Amédée Bisch

à Beynat

Collège Léon Dautrement

à Meyssac



CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) est l'établissement qui met en œuvre la politique sociale énoncée par son propre Conseil d'Administration. Il mène une action générale de prévention et de développement social sur le territoire.

Vous avez besoin de vous faire aider suite à une perte d'autonomie ?

SERVICE REPAS À DOMICILE

De façon régulière ou occasionnelle, des repas équilibrés et fabriqués localement sont livrés à domicile du lundi au vendredi en liaison froide.

📞 05.55.84.05.05

SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE

Le SSIAD intervient quotidiennement auprès des plus de 60 ans, malades ou atteints d'une diminution des capacités, et sur les moins de 60 ans présentant un handicap ou atteints de pathologies chroniques invalidantes.

📍 Rue Emile Monbrial
19120 Beaulieu-sur-Dordogne
📞 05.55.84.05.05
✉️ ssiad@midicorrezien.com



ACCES AUX SOINS

Le territoire dispose d'une offre de professionnels de santé. **2 maisons** de santé ont été implantées :

Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP)

📍 4-6 rue Emile Monbrial
19120 Beaulieu-sur-Dordogne

Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP)

📍 1 rue des Lucioles - 19190 Beynat

LE
SAVIEZ-
VOUS ?

En plus des MSP de nombreux professionnels de santé sont également installés sur le Midi Corrézien. Pour consulter l'offre du personnel médical sur le territoire, rendez-vous sur :

<https://www.midicorrezien.com/autres-services/professionnels-de-sante-dans-le-midi-correzien>

SPORT - ASSOCIATIONS

La Communauté de Communes dispose de 2 gymnases situés à Meyssac et à Beynat. Tous deux sont réservés aux écoles primaires, aux collèges et aux associations sportives.

LES PISCINES

2 bassins d'été sont implantés sur le territoire du Midi Corrézien. Ils sont situés à Altillac et Collonges-la-Rouge.

📍 562 route de la piscine
19500 Collonges-la-Rouge
📞 06.02.14.38.74
✉️ piscine@midicorrezien.com

LE MINIBUS

La Communauté de Communes met à disposition un mini-bus pour les associations à but non-lucratif, les collectivités territoriales ou les délégataires de service public de l'intercommunalité.

Pour plus de renseignements, contactez le
📞 05.55.84.02.12

LES CHAPITEAUX

La Communauté de Communes loue des chapiteaux disponibles sur les 3 sites intercommunautaires : Beaulieu-sur-Dordogne, Beynat et Meyssac. La location des chapiteaux est un service payant disponible pour les mairies et les associations.

Pour plus de renseignements, contactez le
📞 05.55.84.02.12



Actualités

Vous souhaitez connaître l'actualité de votre commune et de votre Communauté de Communes ?



Téléchargez l'application IntraMuros ! Vous y retrouverez les événements à venir sur le territoire, les actualités, les services disponibles ainsi que diverses informations pratiques.

ENVIRONNEMENT

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Le **SPANC** est le service chargé de contrôler les systèmes d'assainissement non-collectifs. Il accompagne individuellement les usagers dans le contrôle et la mise en place d'un assainissement non-collectif.

Ce service est financé grâce à une redevance annuelle

Pour plus de renseignements, rendez-vous sur :

<https://www.midicorrezien.com/environnement/le-spanc-service-public-dassainissement-non-collectif>

Julien Carzaniga

📍 Côte de Pierretaillade
19500 Meyssac

📞 05.55.84.80.37

✉️ j.carzaniga@midicorrezien.com

Antoine Dubois

📍 Rue Emile Monbrial
19120 Beaulieu-sur-Dordogne

📞 05.55.91.98.98

✉️ a.dubois@midicorrezien.com



URBANISME - AMÉNAGEMENT - HABITAT

La Communauté de Communes est compétente en matière de création, d'aménagement et d'entretien de la voirie communale classée d'intérêt communautaire.

Si vous rencontrez des problèmes sur la voirie, veuillez contacter le

📞 05.55.85.55.58 ou

✉️ mf.vergne@midicorrezien.com

(Merci de contacter votre mairie avant ce numéro)

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES DES PRÉVENTION INONDATIONS

La **GEMAPI** contribue à la sécurité des populations et des biens face aux crues. L'objectif est de redonner son fonctionnement naturel à la rivière en restaurant la continuité écologique et en préservant la biodiversité des milieux aquatiques. Ses missions se déclinent donc ainsi :

- Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
- Entretien et aménagement d'un cours d'eau, d'un canal ou d'un lac
- Défense contre les inondations et contre la mer
- Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides

📞 05.55.84.30.97

✉️ s.droneau@midicorrezien.com

SERVICE RIVIÈRES

Le **service Rivières** accompagne les particuliers et les communes dans les projets concernant les milieux aquatiques (démarches réglementaires...)

📞 05.55.84.30.97

✉️ s.droneau@midicorrezien.com

La **Communauté de Communes** est compétente en matière des chemins de randonnée du Midi Corrézien. Vous pouvez retrouver les parcours sur notre site internet au lien suivant : <https://www.midicorrezien.com/economie-tourisme/la-randonnee-pied-en-vtt>. Si vous rencontrez des difficultés sur les chemins de randonnées, signalez-les sur le site <http://sentinelles.sports-denature.fr/>

Vous avez des questions concernant le domaine de l'habitat ? La Communauté de Communes vous conseille.

📞 Contactez le 06.32.82.84.98

Le **service public France Renov'** accompagne les propriétaires concernant des questions techniques, ou il les renseigne également sur les aides auxquelles ils peuvent bénéficier.

📞 Contactez le 05.55.20.88.96

RÉDUIRE SES DÉCHETS ET TRIER

Évitez le gaspillage en choisissant des produits qui contiennent moins d'emballages. Privilégiez les produits en vrac disponibles dans de nombreux magasins. En venant avec vos propres contenants vous évitez ainsi les emballages plastiques !

La publicité remplit les boîtes aux lettres et finit généralement directement à la poubelle. Afin de palier ce désagrément et ce gâchis vous pouvez coller un autocollant STOP PUB sur votre boîte aux lettres ?

Pour se procurer un autocollant rendez-vous :

🌐 <https://www.stoppub.fr/> ou dans votre mairie.

Le **Ministère de l'Agriculture** établie à 43% le pourcentage de **nourriture comestible jetée**. Certains produits sont même mis à la poubelle en étant encore emballés ! Pour éviter ce type de situation quelques astuces existent :

- 1 - Vous pouvez préparer vos menus à l'avance et faire vos courses avec uniquement les ingrédients nécessaires à la réalisation de vos plats.
- 2 - Ne partez pas faire vos courses avec le ventre vide. De cette façon, vous ne serez pas tenté par les diverses promotions et gourmandises disponibles dans les rayons
- 3 - Cuisinez en priorité ce qui se périme en premier. Un conseil qui paraît logique mais qui est parfois oublié
- 4 - Bien comprendre les dates de péremption ! DLC et DLUO. Après la date de péremption, certains aliments peuvent encore être consommés. Par exemple, s'il est écrit « A consommer avant le » il s'agit d'une Date Limite de Consommation. Le produit n'est plus consommable après la date énoncée. En revanche, s'il est écrit « A consommer de préférence avant le » il s'agit d'une Date Limite d'Utilisation Optimale. Le produit n'est pas périssé, il n'est pas dangereux de le consommer.
- 5 - Si vous avez peur de ne pas pouvoir consommer un produit avant sa date limite de péremption n'hésitez pas à le congeler.

RECYCLER C'EST PLUS SIMPLE QU'ON NE LE PENSE !

Les règles de recyclage ont évolué. Désormais, tous les emballages en papier, en plastique et métalliques peuvent aller au tri sélectif.

Rendez-vous près des différentes bornes de tri disponibles dans votre commune. En plus d'avoir un impact positif sur l'environnement, cela vous permettra également de réduire votre facture de prélèvement des ordures.

Trouvez le point de collecte le plus proche de chez vous grâce à la carte interactive :

🌐 <https://web.citeo.guidedutri.fr/point-de-collecte>

Vous souhaitez obtenir un bac de collecte ou un badge d'accès aux bornes de tri, faites-en la demande via le formulaire en ligne disponible à ce lien-ci

<https://www.sirtom-region-brive.net/demandes/>

Pour vos déchets organiques, pensez au composteur !

Pour vos déchets organiques, pensez au **composteur** !

Grâce à ce système, vous pouvez jeter toutes vos épluchures, le pain, l'essuie-tout, le filtre et marc de café, les sachets de thé, les coquilles d'œufs etc. De quoi réduire fortement le volume de votre poubelle d'ordures ménagères.

Pour faire, la demande d'un composteur, rendez-vous sur :
<https://www.sirtom-region-brive.net/demandes/>

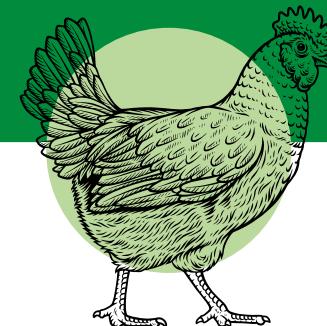


Autre Astuce



Pour réduire vos déchets : les poules !

Saviez-vous que chaque gallinacé peut avaler jusqu'à 150 kg de déchets organiques par an ! Point positif : vous aurez des œufs frais gratuitement tous les jours.



LES DÉCHETTERIES

Pour se débarrasser de vos divers encombrants, 4 déchetteries sont à votre disposition sur le territoire :



📍 Déchetterie d'Aubazine

⌚ HORAIRES :

| du Lundi au Jeudi de 14h à 18h & Vendredi et Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h .

📍 Déchetterie de Beaulieu-sur-Dordogne

⌚ HORAIRES :

| le Lundi de 9h à 18h & du Mercredi au Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

📍 Déchetterie de Beynat

⌚ HORAIRES :

| le Lundi-Mercredi et Vendredi de 14h à 18h & le Mardi et Jeudi de 9h à 12h et le Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

📍 Déchetterie de St Julien Maumont

⌚ HORAIRES :

| du Lundi au Jeudi de 14h à 18h & Vendredi et Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

QUIZZ

VOUS PENSEZ ÊTRE INCOLLABLE SUR L'ÉCOLOGIE ? VÉRIFIONS ÇA TOUT DE SUITE !

super
ECO
CITOYEN



Testez vos connaissances en 10 questions



QUIZZ | ÊTES-VOUS VRAIMENT UN SUPER ÉCO-CITOYEN ?

1/ Combien de temps met un sac plastique pour se détruire dans la nature ?

- A - Environ 2 mois
- B - 1 an
- C - Jusqu'à 30 ans
- D - Jusqu'à 400 ans

2/ Quel geste simple permet d'économiser de l'énergie lors de la cuisson :

- A - Faire cuire à petit feu mais longtemps
- B - Faire cuire à feu vif durant une courte période
- C - Mettre un couvercle sur la casserole
- D - Faire cuire les aliments dans un grand récipient

3/ Combien de fois le verre d'une bouteille peut-il être recyclé ?

- A - 2 fois
- B - 50 fois
- C - À l'infini
- D - Le verre ne se recycle pas !

4/ Où peut-on déposer les piles usagées ?

- A - Dans une poubelle
- B - Au supermarché et dans les points de vente spécialisés
- C - À la déchetterie
- D - Dans la nature

5/ Que signifie DLUO ?

- A - Date Limite d'Utilisation Optimale
- B - Durée Légale d'Usage Obligatoire
- C - Date de Livraison Unique et Officielle
- D - Durée Légitime d'Usure et d'Obsolescence

6/ Comment peut-on réduire sa consommation d'eau aux toilettes ?

- A - En fermant l'arrivée d'eau après chaque passage aux toilettes
- B - En mettant un sac plein d'eau dans le réservoir de la cuvette
- C - En ne tirant la chasse qu'une fois par jour
- D - En utilisant un système avec une double chasse d'eau (petit et grand débit)

7/ Quels déchets peuvent être mis au compost ?

- A - Des coquilles d'œufs
- B - Des restes de viande
- C - Des serviettes papier
- D - Une bouteille en plastique

8/ Combien de litres d'eau consomme en moyenne un français chaque jour ?

- A - 6 litres
- B - 20 litres
- C - 80 litres
- D - 150 litres

9/ Que peut-on mettre sur les plants de son jardin pour garder l'humidité et éviter l'utilisation de désherbant ?

- A - Des cailloux
- B - Des écorces d'arbres
- C - Du gros sel
- D - Du plastique concassé

10/ Les publicités déposées dans les boîtes aux lettres représentent une forte quantité de papier par an. Quelle est cette quantité ?

- A - 10 kg
- B - 25 kg
- C - 40 kg
- D - 100 kg

Téponse : 1-D/2-C/3-C/4-BC/5-A/6-BD/7-AC/8-D/9-AB/10-C



Vous avez moins de 5 bonnes réponses :

Vous avez encore de nombreux efforts à faire pour devenir un super éco-citoyen. Des gestes simples peuvent pourtant faire du bien à la planète et vous permettre de faire des économies.

Vous avez entre 5 et 8 bonnes réponses :

Vous êtes sur la bonne voie mais vous pouvez encore évoluer en changeant vos habitudes au quotidien. Ce guide vous donnera des conseils pratiques pour vous améliorer.

Vous avez plus de 8 bonnes réponses :

Bravo ! Vous êtes un super éco-citoyen. Maintenant, à vous de faire passer le message et de sensibiliser vos proches au respect de l'environnement. C'est seulement ensemble que nous arriverons à préserver notre planète !



WEROCKET

Agence de création de sites internet sur-mesure

www.werocket.fr

Nos astronautes vous accompagnent
de la conception à la mise en ligne de votre site
internet en assurant un suivi efficace pour atteindre
vos objectifs et dépasser la limite terrestre.

04 75 51 88 40

info@werocket.fr

Incubé chez AF Communication



Georges MENOIRE : 06 77 13 53 47

Parcours, Compétitions, Stage, Enseignement, Club House,
Location salle, et hébergement de luxe gîte en Corrèze.